



Rapport d'activité du réseau HI 2021

Handicap International
Humanity & Inclusion

Ne rien lâcher face à l'adversité !

Après une année 2020 marquée par le démarrage de la pandémie de Covid-19, l'année 2021 se caractérise par une dégradation très préoccupante de la situation politique des pays dans lesquels nous intervenons : en Afrique de l'Ouest, en Haïti, en Colombie, en Libye, au Myanmar, en Afghanistan, au Yémen... et aujourd'hui en Europe, où les civils sont de nouveau pris au piège et pour cible des bombardements. Près de la moitié des pays dans lesquels notre organisation intervient sont en situation de crise.

Cette détérioration du contexte international affecte plus que jamais nos opérations. Le volume de l'activité liée à notre mission sociale accuse une baisse de 4 % en 2021, à 160 millions d'euros. Cette baisse s'explique en partie par la pandémie de Covid, qui a contraint les déplacements. Mais elle est surtout due à la dégradation des conditions de sécurité, qui rend difficile pour nos équipes, et parfois impossible, l'accès aux populations vulnérables

Un combat inlassable contre la guerre des lâches

Notre plaidoyer international est rendu plus nécessaire que jamais par la dégradation de nos contextes d'intervention. Les terribles guerres

en Syrie, au Yémen et en Ukraine justifient notre engagement sans faille depuis huit ans pour faire aboutir une déclaration politique contre l'usage d'armes explosives en zones densément peuplées.

Plus largement, nos combats pour la protection des civils depuis les années 1990, couronnés par des traités internationaux contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions, ont renforcé le droit international humanitaire. Ils permettent aujourd'hui aux observateurs de qualifier sans aucune hésitation les actes de guerre qui s'y rapportent (usage de mines, de bombes à sous-munitions et bombardements de civils) en crime de guerre.

L'organisation fait face et poursuit sa transformation

Face aux défis majeurs de notre temps, nous maintenons le cap de notre transformation et mettons l'accent sur de nouvelles initiatives stratégiques.

L'union faisant la force, nous poursuivons les processus de mutualisation avec nos confrères du monde humanitaire. La coopérative logistique humanitaire RLH Coop a ainsi vu le jour, en lien avec le

Réseau Logistique Humanitaire (RLH), auquel nous appartenons.

Nous nous saisissons des thématiques liées à la responsabilité sociétale et environnementale. Nous travaillons sur la question de la diversité et de la lutte contre les discriminations au sein de HI. Une première étape d'état des lieux a été réalisée, avec un questionnaire interne auquel près de la moitié des salariés à travers le monde ont répondu. Le projet Be HI inclusive accompagne l'ensemble de nos collaborateurs et notre structure à mieux accueillir les travailleurs handicapés. Et notre Agenda environnemental, adopté en 2018, prend son envol (voir article en page 6).

Les nouvelles concernant notre collecte de dons privés témoignent de la fidélité de nos donateurs et de la mobilisation de nos équipes. Nous continuons de développer la collecte, tant en digital qu'en papier ou grâce aux legs. Comme en 2020, nous avons atteint un nouveau record de dons en faveur de notre mission sociale. Un signe, là aussi, que la solidarité est la meilleure réponse face à l'adversité. ■

Jean-Noël Dargnies, président, et **Manuel Patrouillard**, directeur général



PRÉSENCE DANS LE MONDE

452 projets dans **60** pays

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

3 133 711

personnes ayant reçu un bien ou un service dans le cadre d'un projet mis en œuvre par HI ou ses partenaires opérationnels en 2021.

BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS

14 196 321

personnes bénéficiant des effets d'un bien ou d'un service reçu par un bénéficiaire direct de HI en 2021.

BÉNÉFICIAIRES¹ PAR THÉMATIQUE

SANTÉ

1 282 450 personnes

SOCIAL ET INCLUSION²

952 244 personnes

SERVICES DE RÉADAPTATION

371 915 personnes

PROTECTION ET RÉDUCTION DES RISQUES³

1 146 717 personnes

dont RÉDUCTION DE LA VIOLENCE ARMÉE

774 802 personnes

EFFECTIFS⁴ DANS LE MONDE

4 755 collaborateurs

soit :

- **3 996** personnels nationaux sur le terrain
- **290** personnels internationaux sur le terrain
- **255** personnels affectés aux programmes et au pilotage des missions sociales dans les sièges
- **214** personnels chargés des services d'appui, de la recherche de fonds et de la communication

BUDGET DU RÉSEAU HI

221 millions €

1. Bénéficiaires directs : personnes ayant directement bénéficié en 2021 d'actions de HI ou de ses partenaires. Une même personne peut bénéficier de plusieurs services et activités, et certaines personnes ont pu être comptabilisées plusieurs fois. De ce fait, les données par thématique ne peuvent être additionnées.

2. Services liés à l'habitat, aux infrastructures, à la communication et aux transports publics ; services liés à la justice, à la citoyenneté et à la participation politique ; services sociaux ; services éducatifs ; services économiques ; services d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

3. Réduction de la violence armée (incluant l'action contre les mines), réduction des risques de catastrophes naturelles et adaptation au changement climatique, protection contre les abus et les violences, action humanitaire inclusive, genre et handicap.

4. Ces effectifs sont exprimés en équivalent temps plein annuel.

Partie 1 | Qui sommes-nous ?

Notre vision

Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ».

Notre mission

HI est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Nos valeurs

HUMANITÉ

La valeur d'humanité est le socle de notre action de solidarité. Nous considérons chaque personne, sans discrimination, et reconnaissons à chacun sa dignité. Notre action est empreinte de respect, de bienveillance et d'humilité.

INCLUSION

Nous promovons l'inclusion de chacun dans la société et la participation de tous, dans le respect de la diversité, de l'équité et des choix de chacun. Nous reconnaissons la différence comme une richesse.

ENGAGEMENT

Nous nous engageons avec détermination, enthousiasme et audace à développer des réponses adaptées, pragmatiques et innovantes. Nous agissons et mobilisons autour de nous pour combattre les injustices.

INTÉGRITÉ

Nous agissons de manière indépendante, professionnelle, désintéressée et transparente.

L'organisation Handicap International — Humanity & Inclusion

L'organisation Handicap International — Humanity & Inclusion regroupe une Fédération, créée en 2009, et huit associations nationales, fondées entre 1982 et 2006 : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse.

La Fédération est chargée de la mise en œuvre des missions sociales du réseau dans 51 pays, sous les noms « Handicap International », « Humanity & Inclusion » ou « Humanité & Inclusion » selon les pays.

En 2021, 16 programmes portent le nom « Handicap International », dix s'appellent « Humanité & Inclusion » et 25 « Humanity & Inclusion ».

Les associations nationales s'appellent « Handicap International » dans les pays d'Europe continentale (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg et Suisse) et « Humanity & Inclusion » au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.



Le réseau HI

Le réseau HI est constitué de la Fédération, qui met en œuvre nos programmes dans 51 pays, des huit associations nationales, d'un bureau en Autriche (sous le nom « Handicap International ») et de l'Institut HI pour l'action humanitaire.

L'Institut HI pour l'action humanitaire, garant du cadre éthique

Depuis 2015, l'Institut HI pour l'action humanitaire (l'ex-Fondation Handicap International) définit le cadre éthique qui sous-tend l'action de HI. C'est un lieu de réflexion sur les enjeux éthiques et politiques auxquels sont confrontés le mouvement HI et, plus largement, les acteurs du secteur humanitaire.



CERTIFICATION IDEAS

Depuis janvier 2016, la Fédération HI s'est engagée dans une démarche de renforcement de ses pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et d'efficacité, avec l'accompagnement d'IDEAS, l'Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité. Dans ce cadre, la gestion et les dispositifs de transparence de la Fédération ont été passés au crible des 120 indicateurs d'évaluation d'IDEAS. Au terme du processus, sur la base d'un audit indépendant, la Fédération HI a de nouveau obtenu le label IDEAS en 2020.

Politiques institutionnelles et Code de conduite

Les politiques institutionnelles de HI fixent les principes à respecter par chaque salarié ou partenaire de l'association. Les politiques « genre », « protection des bénéficiaires » et « protection de l'enfance » sont complétées par un Code de conduite qui s'applique à toute personne susceptible de représenter HI (salariés, proches accompagnant le personnel expatrié, consultants, prestataires et organisations partenaires, stagiaires, bénévoles). Lorsque les lois locales le permettent, il est intégré dans les contrats et les règlements intérieurs.

Nos politiques institutionnelles sont consultables en ligne sur www.hi.org/fr/politiques-institutionnelles :

- la politique de protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels, qui interdit notamment le recours à la prostitution,
- la politique de protection de l'enfance,
- la politique handicap, genre et âge,
- la politique de lutte contre la fraude et la corruption,
- la politique de sécurité.

Une reconnaissance internationale

1996

En 1996, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés attribuait le prix Nansen à HI « pour son travail exceptionnel auprès des réfugiés ».

1999

Depuis 1999, l'organisation dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies.

2011

En 2011, le prix humanitaire Conrad N. Hilton fut décerné à l'association pour l'ensemble de son engagement auprès des personnes handicapées.

2020

En 2020, l'Union européenne a décerné deux prix Horizon à HI, récompensant « une aide humanitaire high-tech et durable », pour ses projets de téléadaptation et d'utilisation de drones pour le déminage.

1997

HI est colauréate du prix Nobel de la paix, en 1997, pour son action au sein de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel.

2008

En 2008, le prix Nansen saluait, cette fois, le travail au Sud-Liban des démineurs du centre de coordination de l'action contre les mines, des Nations unies. Parmi eux figuraient trois équipes de HI.

2018

Dans son classement 2018 des 500 meilleures organisations non gouvernementales, l'organisme NGO Advisor a classé HI à la 12^e place.

Ils soutiennent nos combats

HI bénéficie du haut patronage de Sa Majesté la reine Mathilde de Belgique. De nombreuses autres personnalités soutiennent les combats de HI : Artus, Brusk, Fabian Bünker, Jessica Cox, Yves Duteil, Johannes Floors, Rachel Kolly, Marie-Amélie Le Fur, Henri Leconte, Silke Pan, Axelle Red, Diane Tell ou Celine van Till.

Temps forts 2021

AGENDA ENVIRONNEMENTAL

Des engagements forts pour une transition écologique réussie

En 2021, face à l'urgence climatique, HI réaffirme sa détermination à mener sa transition écologique, à travers différents engagements marquants. À l'occasion de la mise à jour de sa stratégie 2016-2025, HI inscrit la réduction de son impact environnemental comme un enjeu majeur et une opportunité stratégique à part entière. Son Agenda environnemental, adopté en 2018, est dès lors transformé en Politique institutionnelle, pour que lui soit donnée encore plus de force.

En signant la Charte climat et environnement, établie par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en mai 2021, HI s'engage, aux côtés de 218 autres organisations, à mieux répondre aux besoins humanitaires croissants des populations les plus à risque. Elle commence également à mesurer et à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour cela, elle a cocréé le consortium CHANGE (*Consortium of humanitarian actors and networks engaged in greenhouse gases emissions reduction*), composé de dix ONG internationales, afin de construire ensemble une méthodologie qui permettra d'émettre des normes de mesure de l'empreinte carbone pertinentes pour le secteur de l'humanitaire, allant au-delà des données comptables. HI s'est appuyée sur cette méthodologie pour collecter et analyser les données recueillies sur deux

de ses sites. Cette première mesure permet d'avoir une idée des grands postes à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre, et d'évaluer l'ampleur du travail à réaliser pour élargir cette recherche à l'ensemble de l'organisation. Fin 2022, après avoir

La planification et l'optimisation des ressources à travers une gestion efficace de la logistique (achats, énergie, transports...) en est un. La sélection de fournisseurs de produits locaux, la rationalisation et la mutualisation des transports



étendu cette mesure le plus largement au sein de ses entités, HI sera en capacité de définir une cible chiffrée de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, et un plan d'action pour parvenir aux résultats escomptés.

Pour réduire l'impact environnemental de ses projets, HI teste un outil d'évaluation rapide des risques environnementaux, « NEAT+ », adapté aux contextes humanitaires, sur plusieurs de ses programmes. L'organisation a par ailleurs déjà identifié plusieurs leviers qui lui permettront de réduire l'impact environnemental de ses activités.

et des espaces de stockage, la gestion du parc de véhicules, le choix d'énergies renouvelables pour alimenter ses bureaux seront également au cœur des préoccupations de HI.

Pour accompagner la mise en œuvre de ce plan d'action ambitieux et mesurer les progrès effectués, HI a recruté une cheffe de projet à plein temps, disponible au siège de l'organisation. Et pour embarquer l'ensemble de ses collaborateurs et collaboratrices dans cette transition écologique, l'association poursuit ses actions de sensibilisation auprès de toutes ses entités.

LAOS

L'accès à la vaccination pour tous, un enjeu crucial

Entre 2020 et 2021, la pandémie de Covid-19 aurait fait plus de 18,2 millions de morts à travers le monde selon la revue scientifique *The Lancet**. Dans ce contexte, HI a poursuivi ses activités mises en place dès 2020 pour lutter contre cette pandémie avec une attention particulière apportée aux personnes vulnérables et aux personnes handicapées.

Le coronavirus affecte l'ensemble de la population, mais les personnes ayant

des besoins spécifiques sont touchées de façon disproportionnée. Le virus est susceptible d'aggraver des pathologies préexistantes, et des obstacles physiques ainsi que des comportements discriminatoires peuvent limiter l'accès à services publics très demandés.

L'accès à la vaccination est un enjeu



majeur dans la lutte contre le Covid-19. En 2021, HI a publié une enquête inédite sur les obstacles que rencontrent les personnes handicapées au Laos pour se faire vacciner. Les équipes ont mené une centaine d'entretiens téléphoniques

7 236 personnes vivant dans des zones très reculées au Laos ont été vaccinées

avec des personnes handicapées, en mai et juin 2021, dans les districts Xamnuat et Khammouane et dans la capitale, Vientiane. L'enquête a révélé que seules 19 % des personnes interrogées ont reçu un vaccin. Pour 73 %, les plus grands obstacles à la vaccination sont les longues files d'attente et l'absence

d'accès prioritaire pour les personnes handicapées. Et 43 % n'ont pas assez d'informations sur le lieu et la manière de se faire vacciner, 55 % indiquant que si elles avaient plus d'informations sur le vaccin, elles seraient plus enclines à se faire vacciner. Enfin, 61% sont inquiètes face aux effets secondaires inconnus du vaccin et regrettent le manque d'informations quant à ses conséquences sur des pathologies préexistantes.

HI a contribué à la campagne de vaccination Covid-19 du district de Huameuang.

**The Lancet*, « Estimating excess mortality due to the Covid-19 pandemic: a systematic analysis of Covid-19-related mortality, 2020-21 ».



IRAK

Victimes civiles : un rapport accablant

HI publie un rapport montrant que, cinq ans après la fin des combats, les engins explosifs (mines, bombes à sous-munitions, engins qui n'ont pas explosé...) continuent de faire de nouvelles victimes parmi les civils. Pour la période 2018-2020, près de 700 personnes ont été victimes

d'accidents liés à la présence de mines ou de restes explosifs, qui entraînent

97 417 personnes ont bénéficié d'éducation aux risques des restes explosifs de guerre

des décès, des mutilations et des déficiences permanentes. La forte contamination que connaît l'Irak – près de 3 225 km² de terres seraient concernés – peut se trouver n'importe où : dans le sol, sur des réfrigérateurs, des portes, des fenêtres, au milieu de gravats,

de jouets pour enfants, d'appareils ménagers, etc. En plus de menacer la vie et la sécurité des civils, elle a également un impact négatif sur l'accès aux services dont dépend la population, comme la santé, l'éducation, l'eau, l'assainissement, les transports et les télécommunications.

Elle est également un obstacle majeur pour tous les membres de la communauté dans l'accès à leurs moyens de subsistance, empêchant par exemple les agriculteurs et les bergers de se rendre sur leurs terres. Cette contamination limite aussi la mobilité des personnes et le retour des populations déplacées.

En s'appuyant sur l'exemple de l'Irak, HI poursuit son plaidoyer pour l'élaboration d'une déclaration politique forte interdisant l'utilisation, dans les zones peuplées, d'armes explosives à large rayon d'impact. L'association s'assure notamment que cette déclaration comportera des engagements fermes

15 405 m² de terres libérés du danger des restes explosifs de guerre

en matière de remise à disposition des terres, d'éducation aux risques et d'assistance aux victimes.





© John Fardoulis / HI

TCHAD / IRAK

Des drones au service du déminage

En mars 2021, HI a terminé ses expérimentations de drones, commencées il y a deux ans dans le nord du Tchad avec ses partenaires Mobility Robotics et FlyingLabs Côte d'Ivoire. Les drones testés ont permis de cartographier et d'inspecter des zones dangereuses. Les photos et les vidéos réalisées à distance ont aidé les démineurs à explorer des endroits inaccessibles et à identifier les dangers à la surface des sols. HI a également créé des cartes haute résolution permettant d'étudier les signes de contamination, tels que les cratères ou les traces d'accidents de mines antipersonnel impliquant des animaux ou des véhicules. Autre innovation : un capteur thermique embarqué sur un petit drone a permis de localiser des mines antipersonnel et anti-véhicules enterrées dans le désert.

En deux ans, HI a mené plus de 100 missions de drones dans 65 endroits, cartographié 30 km linéaires de champs de mines et localisé plus de 2 500 mines à l'aide du capteur thermique. HI a également formé six démineurs tchadiens à l'utilisation de petits drones. Et pour la première fois dans l'histoire du déminage humanitaire, des vols de drones avec capteur infrarouge ont été effectués en conditions réelles, conjointement à des opérations de déminage.

2 500 mines localisées à l'aide des drones

Un projet similaire d'un an a été lancé en Irak en avril 2021 pour contribuer au renforcement des capacités à éradiquer la menace et l'impact sur les populations que représentent les munitions explosives.



© John Fardoulis / HI



AFGHANISTAN

La continuité des soins de réadaptation

En août 2021, les talibans renversent le pouvoir en place et précipitent le pays dans une crise humanitaire majeure. Après quelques jours d'interruption, les équipes de HI reprennent leurs activités auprès des populations les plus vulnérables. Avec à la fin des combats et la levée des barrages routiers, dans un contexte plus sécurisé, le centre de réadaptation de Kandahar, créé par HI en 1996, connaît une grande affluence : près de 100 personnes s'y rendent chaque semaine. Face à ce flux de patients, qui a augmenté de 50 % par rapport aux mois précédents, l'équipe mobile de Kandahar est venue prêter main-forte à celle du centre. À Kunduz, les activités d'appareillage orthopédique ont rapidement redémarré également, ainsi que les visites des équipes mobiles qui se rendent à domicile et dans les zones où l'accès aux soins

de santé est compliqué. HI a aussi pu poursuivre le cursus de formation sur trois ans de 140 kinésithérapeutes. En 2021, plus de 22 000 personnes ont bénéficié de séances de réadaptation et, dans l'atelier du centre

**23 713 personnes
ont bénéficié de services
de réadaptation**

de Kandahar, HI a fabriqué 3 700 prothèses et orthèses. Dans ce pays qui est passé de huit millions de personnes en besoin d'aide humanitaire en 2020 à 17 millions en 2021, HI a également fourni un soutien psychosocial à 12 000 personnes.

SAHEL

HI poursuit ses actions dans un contexte fortement dégradé

Sur fond de crises chroniques et aiguës, de dégradation du contexte sécuritaire, HI poursuit ses actions dans la région sahélienne aux frontières du Burkina Faso, du Niger et du Mali. Les populations de cette zone font

26 353 personnes ont bénéficié du projet RECOSA au Burkina Faso et au Niger

face à des difficultés d'accès aux services de base, tels que ceux de la santé ou de l'éducation, ainsi qu'à une pénurie d'emplois. À cela s'ajoutent des catastrophes naturelles, la pauvreté, l'insécurité alimentaire et d'importantes violences armées.

Pour répondre aux besoins des populations vulnérables de cette région et protéger celles-ci face aux risques humains et climatiques, HI met en place avec ses partenaires, à travers deux de ses projets, RECOSA (Projet de renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des populations vulnérables des régions transfrontalières du Burkina Faso et du Niger)



et ACOR (Alliance pour la cohésion sociale et la résilience au Mali et en Mauritanie), des actions relatives à la résilience communautaire et à la cohésion sociale.

7 374 personnes ont été soutenues dans le cadre du projet ACOR au Mali

Ces projets visent à fournir aux populations vulnérables un accès à des dispositifs de protection sociale tout en renforçant le développement de leurs moyens d'existence et de leurs capacités à s'adapter et à faire face aux différents chocs. Ils leur permettent également d'avoir accès aux services de santé de base. Les équipes de HI appuient les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale.





© G. H. Rouzier / HI

HAÏTI

Une aide multisectorielle et inclusive après le séisme

Le 14 août 2021, un tremblement de terre de magnitude 7,2 frappe les départements du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse d'Haïti, affectant plus de 800 000 personnes et laissant près de 650 000 personnes en besoin d'assistance humanitaire. Cette catastrophe dévastatrice a causé plus de 2 200 décès et blessé plus de 12 700 personnes. Et 73 % des dommages ont touché les infrastructures relatives au logement —

près de 140 000 maisons endommagées ou détruites —, à l'éducation et à la santé. HI a rapidement mis en place une réponse d'urgence inclusive dans plusieurs secteurs d'activité.

Des activités de réadaptation, de santé mentale et de soutien psychosocial (SMSPS)

Les interventions de HI en matière

de réadaptation et de soutien psychosocial ont concerné plus particulièrement les personnes atteintes de blessures liées à un traumatisme. HI a permis à plus de 600 personnes de bénéficier de services de rééducation physique d'urgence. Les kinésithérapeutes de HI ont assuré plus de 2 200 séances de réadaptation. Pour soutenir les personnes et les familles touchées par la catastrophe, les psychologues de HI ont assuré plus de 200 séances

individuelles de soutien psychosocial, mis en place 11 groupes de soutien communautaire et animé 13 séances de sensibilisation de masse, en groupe et en milieu scolaire.

En novembre, pendant quinze jours, les spécialistes de HI ont également travaillé dans les unités mobiles mises en place par le partenaire local de l'association, FONTEN. Ces unités mobiles ont ciblé les communautés isolées et les groupes vulnérables qui n'ont pas accès aux services de santé. Grâce à ce dispositif, plus de 700 personnes ont bénéficié de séances de sensibilisation à la santé, de dépistage et d'orientation vers des services de santé appropriés.

Pour renforcer la réponse collective et les capacités professionnelles, HI a apporté son soutien aux autres acteurs. L'organisation a fourni des aides techniques à la mobilité (béquilles, fauteuils roulants, déambulateurs), un soutien en ressources humaines et organisé des sessions de formation pour les spécialistes de santé. Le personnel de réadaptation et les spécialistes de FONTEN, de Médecins sans frontières et de la Croix-Rouge ont bénéficié de sessions de formation à l'utilisation des aides techniques, à la fourniture de services de réadaptation précoce, à l'identification des handicaps, à l'amputation et à la télé-réadaptation. HI a également animé des sessions de formation pour psychologues et agents communautaires sur le conseil individuel, l'animation de groupes de parole et les premiers secours psychologiques.

Des actions de déblaiement et des plateformes logistiques pour acheminer l'aide

Les glissements de terrain et les dégâts causés par

le tremblement de terre ont bloqué les principaux points d'accès, empêchant l'aide humanitaire d'atteindre les zones touchées. Grâce aux opérations menées aux Anglais et aux Chardonnières, HI a déblayé 9 000 m³ de terre et ainsi débloqué des routes

3 145 personnes ont bénéficié du soutien de HI lors de sa réponse d'urgence au séisme

et ouvert l'accès aux populations.

Plus de 340 membres de la communauté et leurs familles ont bénéficié de salaires journaliers en échange de leurs travaux de déblaiement.

Avec sa plateforme de transport, conçue pour livrer des biens humanitaires par bateaux et par camions et par camion aux populations isolées, HI a soutenu l'acheminement de plus de 650 tonnes de matériel vers les zones touchées par le séisme. Les envois comprenaient de la nourriture, de l'eau, des fournitures médicales et des aides à la mobilité (fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles).

Des actions en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène

Après le tremblement de terre, des centaines de milliers de personnes se sont retrouvées sans abri, sans électricité et sans eau potable.

Les produits hygiéniques de base, comme le savon, le papier toilette, le dentifrice et les serviettes hygiéniques, sont devenus de plus en plus chers et difficiles d'accès. Fin décembre, HI a distribué 1 500 kits d'hygiène comprenant du savon, des serviettes de bain, des brosses

à dents, du détergent à lessive, des serviettes menstruelles, du dentifrice, un seau avec robinet et des jerrycans aux populations vulnérables dans le cadre de son projet de promotion de l'hygiène.

Une aide humanitaire inclusive et une attention particulière à la protection des bénéficiaires

Tout au long de la réponse d'urgence, HI a plaidé pour une action humanitaire inclusive permettant que les besoins des personnes handicapées soient pris en compte dans toutes les actions mises en place. Les représentants de HI ont également apporté un *feedback* inclusif sur le plan de réponse humanitaire de neuf mois proposé par OCHA début 2022.

HI a également pris des mesures pour assurer la protection de ses bénéficiaires contre tout préjudice ou abus. L'association a mené pour cela une analyse des risques et formé son personnel aux politiques et pratiques de protection.



INDONÉSIE, PHILIPPINES

« Forward together » la double approche pour garantir un emploi inclusif

Depuis 2018, HI met en œuvre, avec ses partenaires locaux en Indonésie et aux Philippines, un projet d'emploi

722 personnes aidées dans le cadre du projet « Forward together »

inclusif. L'objectif est de favoriser l'accès de jeunes handicapés, âgés de 15 à 45 ans, à un emploi décent.

L'approche est double. « Forward together » accompagne des entreprises

désireuses d'embaucher des jeunes handicapés. Les équipes de HI fournissent une assistance technique aux employeurs pour les préparer à recruter, à fidéliser et à faire évoluer des employés en situation de handicap.

En parallèle, HI aide les jeunes à accéder à un emploi décent par un accompagnement personnalisé. L'organisation s'assure qu'ils disposent des compétences requises pour accéder à un emploi salarié ou lancer leur projet d'autoentrepreneurs.

Même si les jeunes handicapés sont au cœur de ce projet, toutes les parties prenantes comptent. L'organisation travaille main dans la main avec un groupe de jeunes en recherche d'emploi et également avec des PME comme de grandes entreprises. Des agences publiques pour l'emploi qui soutiennent elles-mêmes d'autres entreprises sont associées à cet accompagnement. HI apporte aussi une assistance à des écoles et à des institutions professionnelles techniques.



© Twyla David / HI



© Saadkisha Malla / HI

NÉPAL

Un apprentissage de la lecture pour tous

Les enfants handicapés sont l'un des groupes les plus marginalisés en termes d'accès à l'éducation, de participation et de résultats d'apprentissage. Au niveau mondial, un enfant de moins de 14 ans sur 20 présente un handicap modéré à sévère. La convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées rappelle que les enfants handicapés ont un droit égal à une éducation primaire et secondaire inclusive, de qualité et gratuite. Or, au Népal, plusieurs études sur les résultats scolaires indiquent des taux d'abandon élevés et des taux de réussite relativement faibles pour les enfants handicapés, en particulier dans les zones rurales.

En partenariat avec plusieurs organisations locales et internationales, HI met en œuvre le projet

« *Reading for all* » dans 3 442 écoles primaires de dix districts népalais. Celui-ci vise à améliorer les données relatives à la scolarité des enfants handicapés et à renforcer les capacités du système scolaire dans l'enseignement de la lecture pour tous. Ainsi, des modèles

27 721 personnes prises en charge au cours du projet « *Reading for all* »

d'enseignement inclusifs de la lecture sont testés et adaptés au handicap des élèves : une application numérique d'apprentissage de la langue des signes népalaise (Mero Sanke) a été développée pour des enfants sourds ou malentendants, par exemple. Cette application aide les élèves des trois premières classes de l'école

primaire à acquérir un apprentissage de la lecture et de la langue des signes. Ils sont accompagnés par des animateurs pédagogiques de HI. En 2021, 360 enfants ont ainsi bénéficié du soutien de 86 animateurs.

Par ailleurs, 5 017 directeurs d'école ou responsables des bases de données de 3 094 écoles ont été formés au dépistage précoce et au système de gestion de l'information sur

l'éducation. Neuf modules de formation à l'éducation inclusive ont été conçus et testés, pour garantir une scolarisation à long terme des enfants handicapés.

Dans le contexte mondial lié au Covid-19, HI a également distribué des kits d'hygiène aux enfants handicapés afin de leur permettre un accès à l'éducation sécurisé en matière sanitaire.

	Urgence	Protection et réduction des risques ¹	Plaidoyer ²	Social et inclusion ³	Services de réadaptation	Prévention et santé	Plateformes logistiques
AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD							
01 / Bolivie		X		X	X	X	
02 / Colombie		X		X	X	X	
03 / Cuba		X		X	X	X	
04 / Haïti	X	X	X	X	X	X	X
05 / Paraguay		X					
06 / Pérou		X			X	X	
07 / Venezuela		X		X	X	X	
EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD							
08 / Allemagne			X	X			
09 / Autriche			X				
10 / Belgique		X	X	X	X		
11 / Canada			X				
12 / États-Unis			X				
13 / France			X	X			
14 / Luxembourg			X	X			
15 / Royaume-Uni			X	X			
16 / Suisse			X				
AFRIQUE DU NORD							
17 / Algérie	X	X		X	X	X	
18 / Libye	X	X			X	X	
19 / Maroc	X			X	X	X	
20 / Tunisie				X		X	
AFRIQUE DE L'OUEST							
21 / Bénin		X	X	X	X	X	X
22 / Burkina Faso	X	X	X	X	X	X	X
23 / Guinée-Bissau			X	X			
24 / Mali	X	X	X	X	X	X	X
25 / Niger	X	X	X	X	X	X	
26 / Sénégal		X	X	X	X	X	
27 / Sierra Leone		X	X	X	X	X	
28 / Togo		X	X	X	X	X	
OCÉAN INDIEN							
29 / Madagascar	X			X	X	X	
MOYEN-ORIENT							
30 / Égypte		X		X	X	X	
31 / Irak (dont Kurdistan irakien)	X	X	X	X	X	X	X

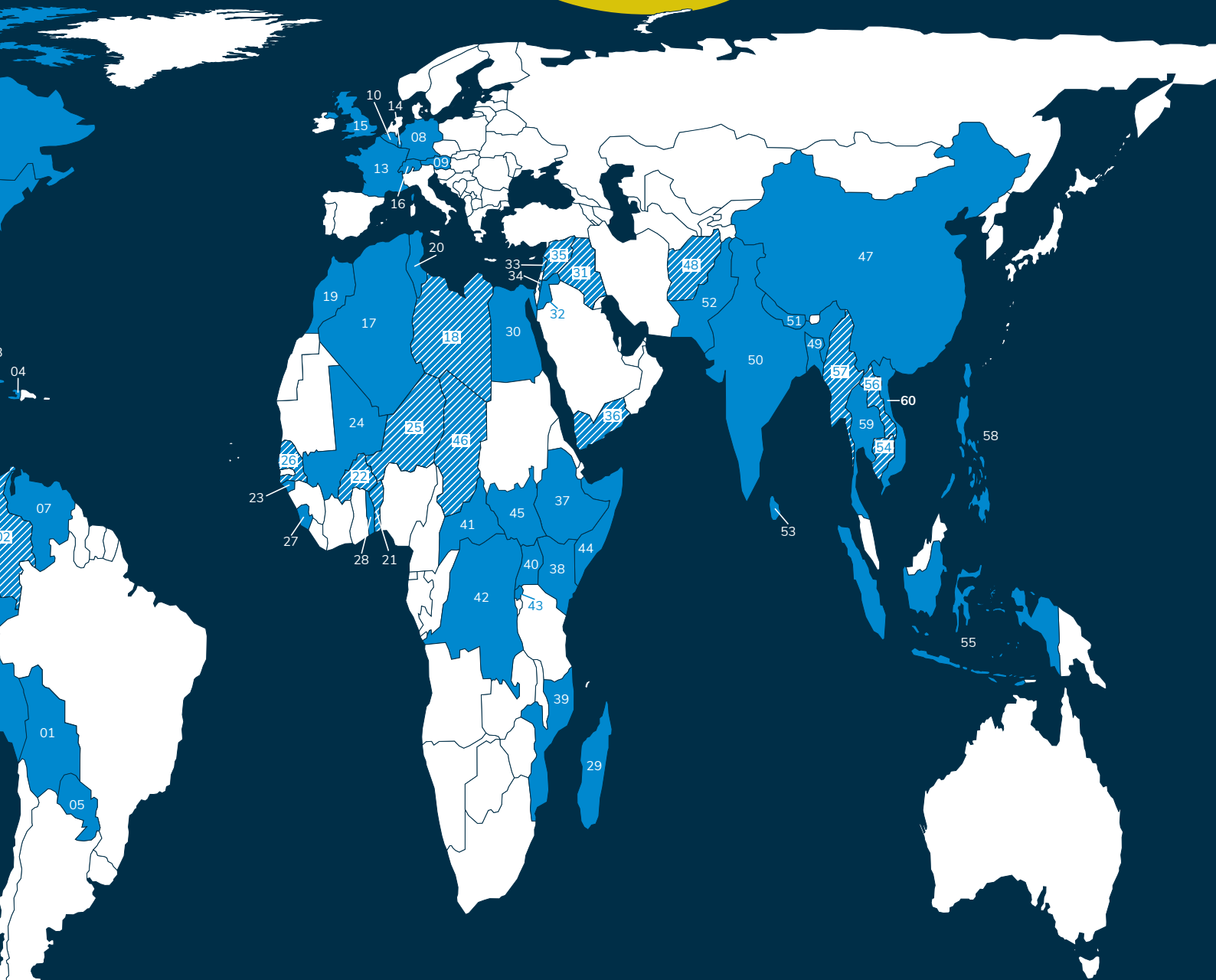
	Urgence	Protection et réduction des risques ¹	Plaidoyer ²	Social et inclusion ³	Services de réadaptation	Prévention et santé	Plateformes logistiques
32 / Jordanie				X	X	X	
33 / Liban	X	X		X	X	X	
34 / Palestine	X			X	X	X	
35 / Syrie	X	X	X	X	X	X	
36 / Yémen	X	X	X	X	X	X	
AFRIQUE AUSTRALE, CENTRALE ET DE L'EST							
37 / Éthiopie	X	X	X	X	X	X	
38 / Kenya		X		X	X		
39 / Mozambique	X	X		X	X	X	
40 / Ouganda		X		X	X	X	
41 / République centrafricaine		X		X	X	X	X
42 / République démocratique du Congo		X	X	X	X	X	X
43 / Rwanda		X		X	X	X	
44 / Somalie (dont Somaliland et Puntland)	X	X		X		X	
45 / Soudan du Sud	X	X	X	X	X	X	
46 / Tchad		X		X	X	X	
ASIE CENTRALE ET DE L'EST							
47 / Chine			X	X		X	
ASIE DU SUD							
48 / Afghanistan	X		X	X	X	X	
49 / Bangladesh	X			X	X	X	X
50 / Inde				X		X	
51 / Népal	X			X	X	X	
52 / Pakistan				X	X	X	
53 / Sri Lanka			X	X	X		
ASIE DU SUD-EST							
54 / Cambodge			X	X	X	X	
55 / Indonésie		X		X		X	
56 / Laos		X	X	X	X	X	
57 / Myanmar (Birmanie)		X	X	X	X	X	X
58 / Philippines	X	X		X		X	
59 / Thaïlande		X		X	X	X	
60 / Vietnam				X			




Les frontières et noms des pays présentés dans cette carte n'impliquent pas une appréciation de HI sur le statut des territoires.

Carte inspirée de la projection de Peters

452 projets dans 60 pays



 Pays dans lesquels HI mène des activités de réduction de la violence armée, incluant l'action contre les mines : Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Colombie, Irak, Laos, Liban, Libye, Myanmar, Niger, Sénégal, Syrie, Tchad, Yémen.

Toutes les associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse) ainsi que le bureau en Autriche mènent des activités de plaidoyer, notamment pour lutter contre les bombardements de civils.

Pays où les activités ont été arrêtées en 2021 : Algérie.

1. Pour plus de précisions, se reporter à la page 3.
2. Plaidoyer sur les thèmes du développement inclusif, du désarmement, de l'action humanitaire.
3. Social et inclusion : services liés à l'habitat, aux infrastructures, à la communication et aux transports publics ; services liés à la justice, à la citoyenneté et à la participation politique ; services sociaux ; services éducatifs ; services économiques ; services d'eau, d'hygiène et d'assainissement.



LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

Un résultat positif dans un contexte de turbulences

L'année 2021 a été caractérisée par des conditions difficiles pour l'exercice de notre mission sociale, et s'est traduite par une baisse de notre volume programmes, pour la première fois depuis 2012, celui-ci passant de 166 à 160 millions d'euros entre 2020 et 2021 : les activités en cours ont été freinées sous l'effet du Covid, qui a ralenti le démarrage de nouveaux projets ; elles ont été gênées voire entravées par l'instabilité dans plusieurs pays — au Moyen-Orient et au Sahel notamment.

Dans le même temps, l'association a pu compter sur le soutien indéfectible de ses donateurs, sa collecte privée dépassant de plus de 2,2 millions d'euros ses objectifs annuels. Une gestion prudente a permis de maîtriser les frais de fonctionnement, à laquelle s'ajoutent un montant net des provisions pour risques et charges et des effets de change positifs. L'ensemble de ces facteurs explique ainsi un résultat net excédentaire de 8,2 millions d'euros pour 2021 sur l'ensemble du réseau.

Ces très bons résultats assoient notre solidité financière

et nous permettent d'augmenter nos réserves, en dégagant ainsi les moyens nécessaires à une plus grande réactivité en cas de crise humanitaire.

Événement majeur post-clôture : la crise ukrainienne

Le conflit en Ukraine impactera significativement l'activité de l'association en 2022, avec des conséquences sur les déplacements de populations, des conséquences humanitaires majeures et des répercussions économiques mondiales. HI était déjà intervenue en Ukraine entre 2015 et 2017. Après le démarrage des opérations militaires, le 24 février 2022, elle a rapidement dépêché une mission d'évaluation et lancé une réponse humanitaire d'urgence d'ampleur. À la date d'arrêt des comptes 2021, il n'est cependant pas possible d'évaluer les conséquences directes et indirectes de cette crise sur les comptes 2022 de l'organisation.

Claire VAUDRAY-RADISSON
Trésorière

Les principes de financement et de gestion de HI

DIVERSITÉ DES SOURCES DE FINANCEMENT

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, HI a fait le choix de s'appuyer sur plusieurs sources de financement :

- en premier lieu, la générosité du public, grâce aux dons, au parrainage solidaire, aux legs, aux ventes d'artisanat, de produits issus du commerce solidaire et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Nations unies, Union européenne, agences régionales ou nationales de coopération internationale) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises) ;
- enfin, la valorisation de son expertise et de ses savoir-faire auprès des agences gouvernementales et des organismes internationaux, via les activités d'expertise-conseil.

En raison de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale dans des contextes de crise, de catastrophe, de reconstruction et de développement, les comptes de HI ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, UN FINANCEMENT VITAL

Les fonds issus de la générosité du public non seulement permettent de financer directement la mise en œuvre des programmes, mais ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur. En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de HI.

LA MUTUALISATION DES DONNS POUR UNE PLUS GRANDE ÉQUITÉ

Depuis toujours, HI a pour principe de ne pas affecter

les dons à un programme donné (sauf engagements spécifiques auprès des donateurs et dans le cas du parrainage solidaire) et de mutualiser les dons sur l'ensemble de ses programmes.

Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents. Cette mutualisation des dons est complémentaire d'une pratique d'affectation des financements dédiés par les bailleurs de fonds à des projets spécifiques.

UNE POLITIQUE DE RÉSERVES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Pour assurer sa sécurité financière et celle des actions qu'elle entreprend, HI constitue des réserves en fonds propres et en trésorerie. Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Elles donnent à l'organisation la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales. Enfin, ces réserves permettent de financer des projets de développement stratégique de l'organisation.

LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

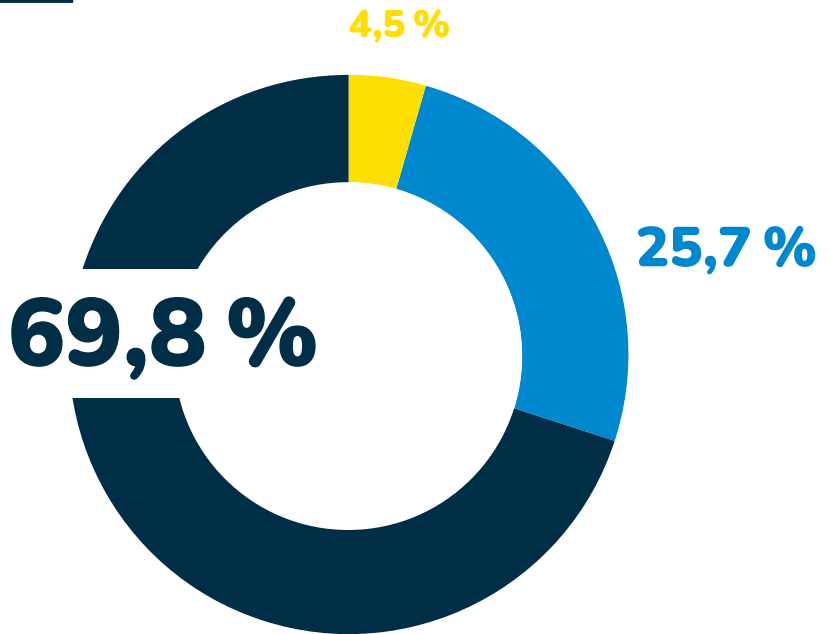
HI a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de leurs propres contrôles internes, la Fédération et les huit associations nationales de l'organisation se soumettent à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de la Fédération, le cabinet d'audit EY. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes.

Enfin, la Cour des comptes peut contrôler la Fédération, tout comme l'association française, dont les sièges sont établis en France.

Origines des ressources

- Subventions et autres concours publics
- Ressources collectées auprès du public
- Autres ressources privées non liées à la générosité du public*

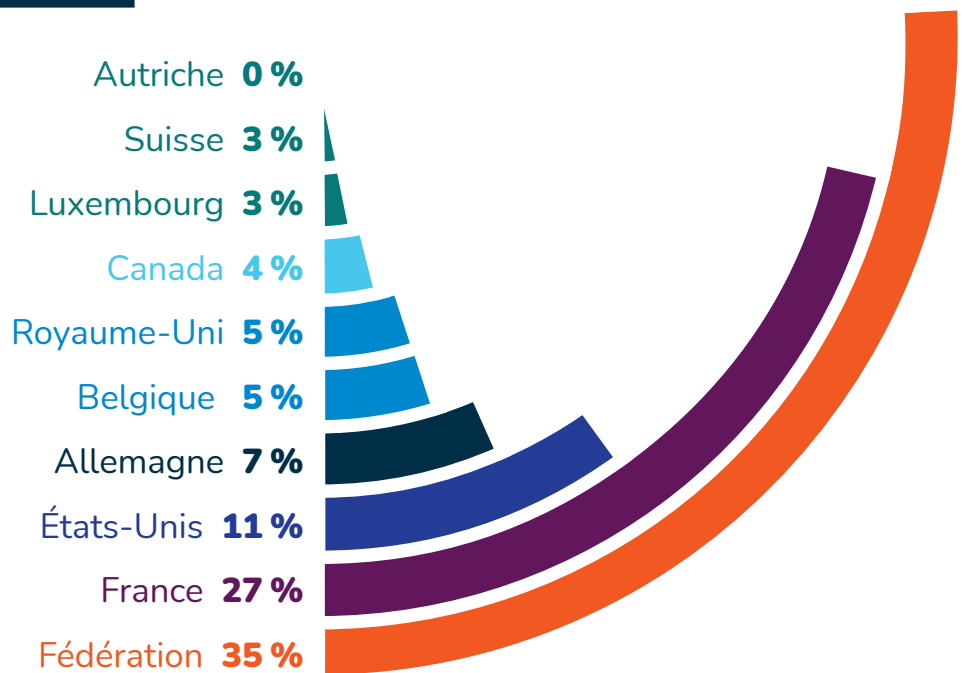
N.B. : (*) Dans le diagramme ci-contre, calculé sur la base des Ressources de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), le produit des ventes du commerce solidaire, soit 2 837 K€, n'est pas pris en compte.



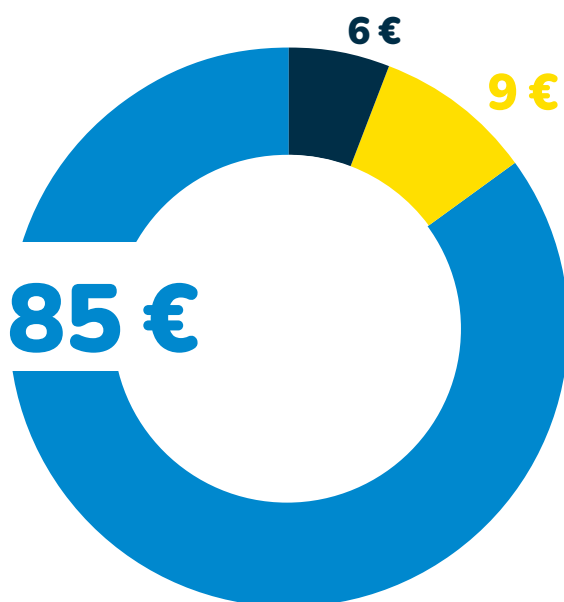
Contributions de la Fédération, des associations nationales et du bureau en Autriche aux ressources du réseau international

Le réseau fédéral permet à HI de développer et de diversifier :

- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.



Pour 100 € dépensés au cours de l'exercice par le réseau HI*



HI poursuit ses efforts pour conserver un équilibre essentiel entre les emplois affectés aux missions sociales, et ceux affectés aux frais de fonctionnement et de recherche de fonds. Depuis de nombreuses années, l'association met tout en œuvre pour que ce ratio soit conservé.

En 2021, la part des emplois affectés aux missions sociales, 85 % (185 millions d'euros), baisse par rapport à 2020 (86 %). Cet écart provient de la baisse des activités des programmes en 2021, suite en particulier à l'instabilité de plusieurs pays, à la fin de projets en consortium dont HI était *lead* notamment au Mali, au ralentissement dans la mise en œuvre des activités en lien avec la continuation de la pandémie Covid-19, particulièrement en Asie, à la fermeture du programme Algérie, au retrait de HI en Guinée-Bissau...

La part des frais de recherche de fonds et des dépenses de fonctionnement est stable, respectivement à 9 % et 6 %.

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

N.B. : Dans le diagramme ci-dessus, calculé sur la base des Emplois de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), le coût du commerce solidaire, soit 1 590 K€ de coûts directs intégrés dans la rubrique « Frais de recherche de fonds » et 96 K€ de frais de fonctionnement, n'est pas pris en compte.

* Le réseau HI est composé de la Fédération, de l'Institut HI pour l'action humanitaire, des huit associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) et un bureau en Autriche.

Méthodologie d'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) et du CER*

À compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2020, les personnes morales de droit privé à but non lucratif doivent appliquer le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 qui succède au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999.

Ce règlement prévoit, entre autres, la production de plusieurs tableaux, dont le compte de résultat par origine et destination (CROD) qui intègre l'ensemble des emplois et des ressources engagés par le réseau HI. Issu du CROD, le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) précise désormais uniquement l'origine des ressources collectées auprès du public, et leur emploi sur l'exercice par l'association.

Sur la base de principes comptables communs, ces tableaux sont établis à partir de la comptabilité analytique de chaque entité de l'organisation HI, et en conformité avec la réglementation en vigueur.

Chacune des rubriques des emplois est constituée des coûts directs et des frais de gestion des activités concernées.

Le coût du personnel international et celui du personnel national sont imputés directement au niveau du programme concerné.

Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent de la mission sociale et sont classés dans cette rubrique. C'est le cas notamment des coûts des campagnes internationales pour

interdire les mines et les bombes à sous-munitions (BASM), ainsi que pour mettre fin aux bombardements de civils (campagne EWIPA).

Les coûts relatifs à l'information du grand public (par exemple, ceux liés au site internet) sont intégrés dans la rubrique « Frais de fonctionnement ».

Les coûts et produits exceptionnels de l'exercice sont intégrés dans chaque rubrique du CROD.

Enfin, la rubrique « Dont générosité du public » a été calculée par différence entre le coût de chaque rubrique des emplois et les autres ressources affectées (fonds institutionnels, principalement).

* Le siège de la Fédération HI étant basé en France, nous reprenons ici la réglementation française.

CROD — Compte de résultat par origine et destination

Au 31.12.2021, en milliers d'euros.

Ces tableaux sont directement issus des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

A - Produits et charges par origine et destination

PRODUITS PAR ORIGINE	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 – Produits liés à la générosité du public	56 883	56 883	54 717	54 717
2 – Produits non liés à la générosité du public	12 913	–	16 747	–
3 – Subventions et autres concours publics	154 864	–	161 995	–
Total des ressources de l'exercice	224 660	56 883	233 459	54 717
4 – Reprises sur provisions et dépréciations	3 509	–	1 840	–
5 – Utilisation des fonds dédiés antérieurs	957	957	505	505
Total des produits	229 126	57 840	235 804	55 222
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – Missions sociales	184 812	33 162	191 430	31 251
2 – Frais de recherche de fonds	21 222	18 232	19 795	16.344
3 – Frais de fonctionnement	13 162	24	13 112	–
Total des emplois de l'exercice	219 196	51 418	224 337	47 595
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	1 240	–	4 570	–
5 – Reports en fonds dédiés de l'exercice	493	493	831	831
Total des charges	220 929	51 911	229 738	48 426
Excédent ou déficit	8 197	5 929	6 066	6 796

B - Contributions volontaires en nature

PRODUITS PAR ORIGINE	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 – Contributions volontaires liées à la générosité du public	6 205	6 205	6 848	6 848
2 – Contributions volontaires non liées à la générosité du public	–	–	–	–
3 – Concours publics en nature	–	–	–	–
Total des produits	6 205	6 205	6 848	6 848
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – Contributions volontaires aux missions sociales	1 371	1 371	1 212	1 212
2 – Contributions volontaires à la recherche de fonds	1 658	1 658	2 182	2 182
3 – Contributions volontaires au fonctionnement	3 176	3 176	3 454	3 454
Total des charges	6 205	6 205	6 848	6 848

CER — Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Au 31.12.2021, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 – Missions sociales	33 162	31 251
2 – Frais de recherche de fonds	18 232	16 344
3 – Frais de fonctionnement	24	–
Total des emplois de l'exercice	51 418	47 595
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	–	–
5 – Report en fonds dédiés de l'exercice	493	831
Excédent de la générosité du public de l'exercice	5 929	6 796
TOTAL	57 840	55 222

RESSOURCES PAR ORIGINE

1 – Ressources liées à la générosité du public	56 883	54 717
Total des ressources de l'exercice	56 883	54 717
2 – Reprises sur provisions et dépréciations	–	–
3 – Utilisations des fonds dédiés antérieurs	957	505
Déficit de la générosité du public de l'exercice		
TOTAL	57 840	55 222

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	31 973	25 294
(+) excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public de l'exercice	5 929	6 796
(+) investissements et (-) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-572	-117
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	37 330	31 973

Produits liés à la générosité du public : tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, le mécénat, les legs, etc. collectés dans l'année.

Produits non liés à la générosité du public : financements institutionnels privés provenant des fondations et des associations, revenus du commerce solidaire, autres produits.

Subventions et autres concours publics : financements obtenus auprès des organismes internationaux (dont l'Union européenne et les Nations unies), ainsi que des subventions publiques obtenues notamment dans les pays où sont implantées les associations nationales du réseau.

Missions sociales : programmes mis en œuvre par HI dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

Frais de recherche de fonds : comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel aux dons et de la recherche des fonds institutionnels, publics et privés.

Frais de fonctionnement : regroupent tous les frais engagés par les services à caractères généraux, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) : constituent le « stock initial des dons ». Celui-ci correspond à la part des fonds propres provenant de la collecte auprès du public et non utilisée lors des exercices précédents.

Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés) : constituent le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds propres, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

Répartition des dépenses liées aux missions sociales : 185 millions d'euros

Ces tableaux sont directement issus des comptes annuels de HI. De ce fait, les pourcentages ont été arrondis.

Afrique et océan Indien

79,6 millions d'euros

Afrique de l'Est	0,91 %
Bénin / Togo	4,24 %
Burkina Faso / Niger	16,36 %
Éthiopie / Somalie	5,38 %
Guinée-Bissau / Sénégal	3,77 %
Kenya / Ouganda	9,95 %
Madagascar	5,88 %
Mali	15,12 %
Mozambique	1,64 %
République centrafricaine	5,62 %
République démocratique du Congo	9,79 %
République du Soudan du Sud	3,94 %
Rwanda	4,81 %
Sierra Leone	3,08 %
Tchad	9,51 %

Asie

32,6 millions d'euros

Afghanistan	12,58 %
Bangladesh	24,20 %
Cambodge	4,84 %
Chine	3,18 %
Indonésie / Philippines	6,62 %
Laos	9,05 %
Myanmar (Birmanie) / Thaïlande	11,12 %
Népal / Inde	12,59 %
Pakistan	7,74 %
Sri Lanka	5,07 %
Vietnam	3,01 %

Amérique centrale et du Sud

13,8 millions d'euros

Bolivie	3,08 %
Colombie	42,27 %
Crise au Venezuela	10,91 %
Cuba	5,24 %
Haïti	32,24 %
Pérou	6,26 %

Afrique du Nord et Moyen-Orient

50,0 millions d'euros

Algérie / Maroc / Tunisie	6,91 %
Crise syrienne / Irak / Yémen	62,47 %
Égypte / Jordanie / Liban / Territoires palestiniens	25,01 %
Libye	5,61 %

Divers siège

8,7 millions d'euros

Campagne internationale pour interdire les mines et EWIPA*	47,52 %
Fablife	0,94 %
Institut Handicap International	3,82 %
Mobilisation pour les droits des personnes handicapées (EAD)	13,02 %
Autres missions sociales nationales	34,70 %

Divers non affectés par zone

0,1 million d'euros

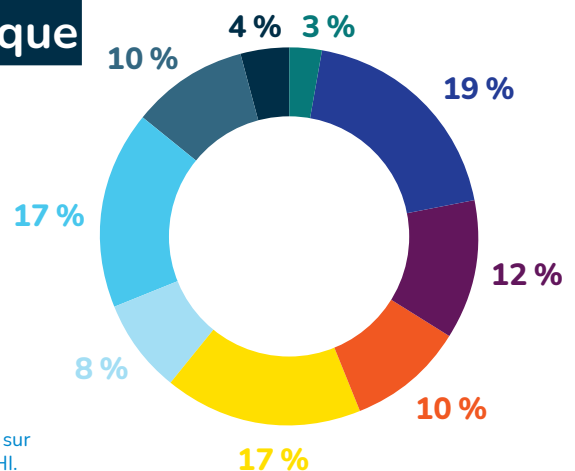
* EWIPA : campagne de plaidoyer pour réduire l'impact des armes explosives en zones peuplées.

Ventilation des dépenses liées aux missions sociales par thématique

Total missions sociales : 185 millions d'euros

- Services de réadaptation
- Autres activités de protection et de réduction des risques
- Réduction de la violence armée
- Services de santé
- Plaidoyer et mobilisation du grand public
- Plateformes logistiques
- Autres services inclusifs
- Insertion économique
- Éducation inclusive

N.B. : Dans le diagramme ci-contre, calculé sur la base des Emplois de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), les coûts directement liés à la coordination des missions (dont les coûts de pilotage et de supports) sont répartis sur les programmes selon une règle de calcul validée par le commissaire aux comptes de HI.



Bilan combiné du réseau HI*

Au 31.12.2021, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif

	2021	2020
Actif immobilisé ¹	18 129	17 892
Créances bailleurs ²	160 996	177 274
Créances reçues par legs ou donations ²	2 485	3 331
Autres stocks et créances ²	30 213	31 044
Trésorerie ³	51 856	51 990
Écarts de conversion actif	327	1 816
Total de l'actif	264 006	283 347

Passif

	2021	2020
Fonds propres ⁴	46 438	38 383
Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 367	5 729
Fonds dédiés ⁵	782	1 246
Provisions pour risques et charges ⁶	3 521	5 959
Dettes des legs ou donations ⁷	1 717	759
Dettes bailleurs ⁷	8 329	3 673
Autres dettes ⁷	28 182	32 652
Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels ⁸	168 871	194 946
Écarts de conversion passif	799	—
Total du passif	264 006	283 347

À compter du 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des legs et donations sont comptabilisés, dès la date d'acceptation par le conseil d'administration, dans les comptes spécifiques en tant qu'actifs et passifs.

Dès lors qu'un contrat de subvention (attribué par des bailleurs institutionnels d'origine publique ou privée) est signé, la totalité de cette subvention est comptabilisée en produit, avec constatation en contrepartie d'une créance vis-à-vis du bailleur à l'actif du bilan. À la clôture des comptes, le produit est ajusté aux dépenses réalisées sur l'exercice : la fraction de la subvention rattachée à des exercices futurs est inscrite, à la clôture de l'exercice, dans « Produits constatés d'avance bailleurs de fonds ». La créance vis-à-vis du bailleur est quant à elle ajustée, au cours de l'exercice, sur la base des versements du bailleur.

* Le réseau HI est constitué de la Fédération, de l'Institut HI pour l'action humanitaire et des huit associations nationales — Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse — et d'un bureau en Autriche.

- 1. Actif immobilisé :** bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.
- 2. Créances et stocks :** argent dû par les bailleurs et les clients, créances reçues par legs ou donations, valeur des marchandises en stock.
- 3. Trésorerie :** argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée, sans risque.
- 4. Fonds propres (nouvelle dénomination des fonds associatifs) :** fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.
- 5. Fonds dédiés :** fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.
- 6. Provisions pour risques et charges :** fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.
- 7. Dettes :** sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.
- 8. Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels :** montant des financements institutionnels acquis non encore utilisés dans l'année.

La Fédération

Pour l'ensemble du réseau fédéral et de manière exclusive, la Fédération est chargée par ses membres — les huit associations nationales du réseau — de la mise en œuvre opérationnelle des projets de solidarité internationale, du plaidoyer et de l'action politique à l'échelon international, de l'élaboration de la stratégie pluriannuelle, de l'élaboration des politiques et règles de fonctionnement communes.

Bilan de la Fédération HI

Au 31.12.2021, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif

	2021	2020
Actif immobilisé ¹	13 289	14 431
Créances bailleurs ²	92 189	116 195
Autres stocks et créances ²	42 445	45 779
Trésorerie ³	24 092	28 718
Total de l'actif	172 015	205 123

Passif

	2021	2020
Fonds propres ⁴	37 337	29 596
Provisions pour risques et charges ⁵	3 431	6 439
Fonds dédiés sur dons affectés ⁶	712	1 246
Dettes bailleurs ⁷	4 701	8 925
Autres dettes ⁷	125 834	158 917
Total du passif	172 015	205 123

1. **Actif immobilisé** : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2. **Stocks et créances** : valeur des marchandises en stock, argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3. **Trésorerie** : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée, sans risque.

4. **Fonds propres** : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5. **Provisions pour risques et charges** : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

6. **Fonds dédiés sur dons affectés** : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7. **Dettes** : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

Compte de résultat de la Fédération HI

Au 31.12.2021, en milliers d'euros
Ce tableau est directement issu des comptes annuels
de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

	2021 / clos au 31.12.2021	2020 / clos au 31.12.2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services	1 619	1.448
Produits de tiers financeurs	193 447	202.663
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4 109	1.718
Utilisations des fonds dédiés	957	505
Production stockée	-	-78
Production immobilisée	172	291
Autres produits	2 197	2.510
TOTAL I	202 501	209.057
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières, marchandises et autres	-	3
Variation de stocks	100	89
Autres achats et charges externes	51 982	51 902
Aides financières versées par l'entité	50 297	57 561
Impôts, taxes et versements assimilés	2 603	2 277
Salaires et traitements	69 008	66 960
Charges sociales	15 149	14 537
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 229	2 728
Dotations aux provisions	1 100	5 069
Reports en fonds dédiés	423	831
Autres charges	485	706
TOTAL II	193 376	202 663
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)¹	9 125	6 394
PRODUITS FINANCIERS	1 077	391
CHARGES FINANCIÈRES	1 069	1 800
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)²	8	-1 409
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	9 133	4 985
PRODUITS EXCEPTIONNELS	189	2 163
CHARGES EXCEPTIONNELLES	378	568
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)³	-189	1 595
Impôts sur les bénéfices (VII) ⁴	0	6
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	203 767	211 611
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	194 823	205 037
EXCÉDENT OU DÉFICIT	8 944	6 574

1. **Charges et produits d'exploitation :** liés à l'exploitation normale, achats, frais généraux, salaires, taxes, amortissement et provisions pour les charges, mais également dons et financements pour les produits.

2. **Charges et produits financiers :** liés aux emprunts, placements et écarts de change.

3. **Charges et produits exceptionnels :** cession d'immobilisations, pénalités.

4. **Impôt sur les activités commerciales :** impôt sur les activités fiscalisables de HI, notamment dépôt à terme et comptes sur livrets.

Rapport d'activité 2021 Humanité & Inclusion

Directeur de la publication : **Jean-Noël Dargnies**

Directeur de la rédaction : **Manuel Patrouillard**

Comité de rédaction : **Catherine Clavel,**

Florence Daunis, Sylvain Ogier, Arnaud

Richard, Marie Verrier

Création graphique : **Mélissa Jay / HI**

Mise en pages : **Marion Dumoulin**

Relecture : **Marie-Do Bergouignan**

Coordination de la traduction : **Marly Revuelta**

Traduction : **Mica Bevington, Mandy Duret,**

Version Originale

Iconographie : **Laethicia Lamotte**

Impression : **2 Print**

Photo de couverture : **Tom Nicholson / HI**

ISBN: **978-2-37886-014-1**

Le réseau Handicap International — Humanity

& Inclusion est constitué d'une fédération,

qui met en œuvre nos programmes dans

51 pays, et de huit associations nationales.

Ces programmes ou associations nationales

portent les noms « Handicap International »,

« Humanité & Inclusion » ou « Humanity &

Inclusion », selon les pays.

Il se compose également d'un

bureau en Autriche et de l'Institut HI

pour l'action humanitaire.

Conseil d'administration Fédération HI 2022-2023

BUREAU

Président : **Jean-Noël DARGNIES** — Directeur
d'Etablissement

Secrétaire : **Pascal POLLET** — Consultant

Trésorière : **Claire VAUDRAY-RADISSON** —
Experte-comptable

MEMBRES

Christian FUCHS — Chef d'entreprise

Dagué GUEYE NDEYE — Présidente du Comité
des femmes de la Fédération sénégalaise
des associations des personnes handicapées
(FSAPH)

Nancy KELLY — Directrice d'ONG

Maryvonne LYAZID — Consultante

François MOMBOISSE — Consultant

Magali MOURLON — Responsable humanitaire

Jean-Thomas NOUBOUSSI — Haut fonctionnaire
du Fonds mondial

Bernard POUPON — Chef d'entreprise

Élise SAINT-AUBIN — Consultante

Jacques TASSI — Dirigeant

Réseau Handicap International — Humanity & Inclusion

138, avenue Frères-Lumière

CS 88379

69371 LYON CEDEX 08

FRANCE

Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79

Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94

E-mail : contact@hi.org

www.hi.org

